



PPRI Helpe Mineure

Lancement du PPRI de l'Helpe Mineure Action de concertation #1



PPRI Helpe Mineure

Action de concertation #1

- ✓ Historique
- ✓ La gestion des risques en général
- ✓ Méthodologie générale de réalisation des PPR Inondation
- ✓ Méthode de travail spécifique pour réaliser le PPRI de l'Helpe Mineure



PPRI Helpe Mineure

Action de concertation #1

- ✓ **Historique**



HISTORIQUE

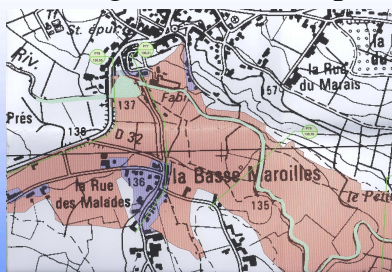
Quelques dates

- ✦ Prescription du PPR Novembre 2000
- ✦ Lancement des études PPR Novembre 2000
- ✦ Présentation / Échanges / Concertation :
Réunion du 25 mars 2002 et du 25 septembre 2002
Nombreuses remarques formulées



HISTORIQUE

Type de zonage initialement prévu



HISTORIQUE

Notre Réflexion

- Analyse des remarques effectuées lors des réunions de concertation (une par une)
- Études complémentaires (topographie)
- Fond de plan disponible plus adéquat
- Mise en place d'une méthode enrichie basée sur:
La Nécessité de cohérence globale et d'égalité de traitement





PPRI Helpe Mineure

Action de concertation #1

- ✓ Historique
- ✓ La gestion des risques en général



PPRI Helpe Mineure

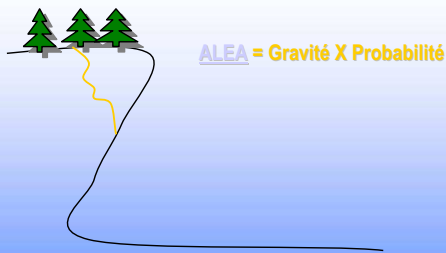
LA GESTION DES RISQUES

-) Définition du terme "risque"
-) Comment gérer un risque?



LA GESTION DES RISQUES

Définition du risque



LA GESTION DES RISQUES

L'aléa

C'est un phénomène qui est caractérisé par :

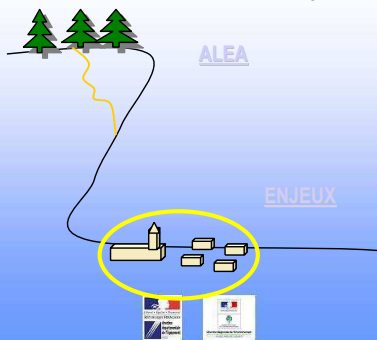
- ☘ Sa gravité.
- ☘ Sa probabilité d'occurrence.

La chute occasionnelle d'un rocher de faible taille ou de taille moyenne a moins d'incidence que la chute d'un bloc de plusieurs tonnes !



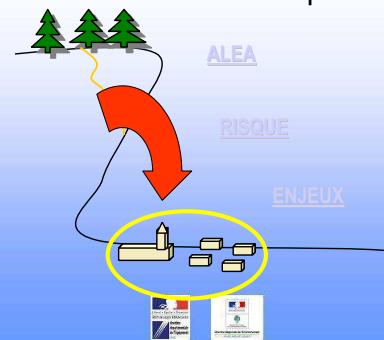
LA GESTION DES RISQUES

Définition du risque



LA GESTION DES RISQUES

Définition du risque





LA GESTION DES RISQUES

La notion de risque majeur

- ✱ Une **faible fréquence**: l'homme et la société sont d'autant plus enclins à ignorer le risque que les catastrophes sont peu fréquentes...
- ✱ Une **gravité considérable**: nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

Pour gérer le risque il faut :

- ✱ soit annuler l'aléa, le risque est alors nul
- ✱ soit annuler les enjeux, ce qui revient également à rendre le risque nul
- ✱ soit limiter les deux pour réduire le risque au maximum.

Annuler l'aléa ou les enjeux en risques naturels est quasi impossible. Aussi on cherchera à diminuer les aléas et diminuer les enjeux, et non à annuler le risque.



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

- ✱ Protection



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

La Protection

Quand?

Pour des événements de faible importance. Il s'agit de période de retour de 20 ou 30 ans pour les inondations par exemple.

Objectifs?

Protéger les enjeux déjà exposés et réellement importants en limitant l'aléa (gravité ou probabilité)

Attention : La protection a un coût et il existe des limites tant en terme de pérennité qu'en terme de faisabilité!



LA GESTION DES RISQUES



Exemple d'une inondation de plaine (Powodz en Pologne), Hauteur de crue > 2,50 m → Quels travaux, quels montants ?



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

- ✱ Protection
- ✱ Prévention





LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

La Prévention

Quand?

Pour un événement au minimum centennal ou un événement historique si celui-ci est plus important encore.

Objectifs?

« Enlever les enjeux soumis à l'aléa » et ne pas soumettre à l'aléa de nouveaux enjeux.

Eviter de reproduire les erreurs du passé.

C'est l'objet des **Plans de Prévention des Risques**.

Attention : Des événements supérieurs peuvent se produire!



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

- ✿ [Protection](#)
- ✿ [Prévention](#)
- ✿ [Gestion de crise](#)



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

La Gestion de Crise

Quand?

Quand les événements sont tels que la protection et la prévention ne suffisent plus. Il s'agit d'événements dont la période de retour est supérieure à 100 ans dans le cas des inondations par exemple.

Objectifs?

Se préparer à faire face à ce type d'événements.

Secours, accès, personnes très vulnérables, logements, intervention sur l'aléa, etc.



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

- ✿ [Protection](#)
- ✿ [Prévention](#)
- ✿ [Gestion de crise](#)
- ✿ [Information](#)



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

L'information

Quand?

Autant que faire se peut.

Objectifs?

Répondre aux questions des citoyens telles que :

Suis-je en zone à risque? Comment dois-je agir? Méthodes d'évacuation?

Moyens?

Réunions communales, Informations communales, Dossier Communal Synthétique, PLU, Avis ADS,

Décret Information Acquéreurs Locataires.



LA GESTION DES RISQUES

Comment gérer un risque?

- ✿ [Protection](#)
- ✿ [Prévention](#)
- ✿ [Gestion de crise](#)
- ✿ [Information](#)

ATTENTION !!:

On ne peut pas se protéger de tout!!





PPRI Helpe Mineure

Action de concertation #1

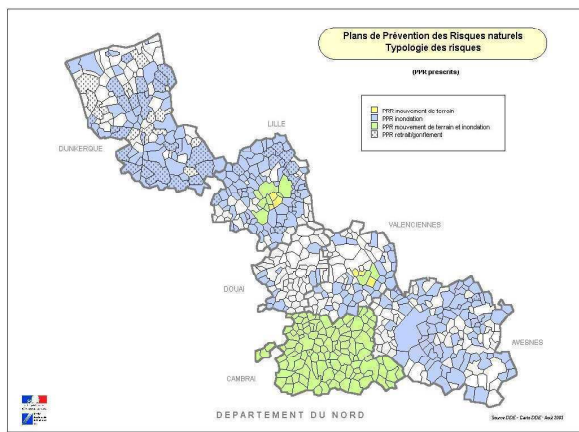
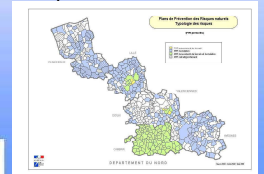
- ✓ Historique
- ✓ La gestion des risques en général
- ✓ Méthodologie générale de réalisation des PPR Inondation



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Situation générale du département par rapport au risque?

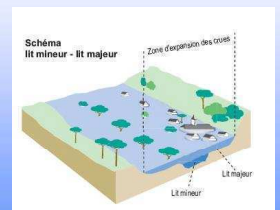
- ✦ Nombre de PPR prescrits, types de risques intéressant dans le département, etc.



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Les inondations (1)

- ✦ Une inondation est la submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables
- ✦ Au cours d'une crue (augmentation naturelle et importante du débit) le cours d'eau quitte son lit mineur pour occuper son lit majeur en partie ou en totalité



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Les inondations (2)

	Sur 1 an	Sur 30 ans (continus)	Sur 100 ans (continus)
Crue décennale (fréquente)	10% ou 1 « chance » sur 10	96% soit presque « sûrement » une fois	99,997% soit « sûrement » une fois
Crue centennale (rare)	1% ou 1 « chance » sur 100	26% ou 1 « chance » sur 4	63% ou 2 « chances » sur 3
Crue millénaire (exceptionnelle)	0,1% ou 1 « chance » sur 1000	3% ou 1 « chance » sur 33	10% ou 1 « chance » sur 10

- ✦ On distingue différents types de crues en fonction de leur intensité et de leur période de retour. On parle de crues decennales, trentennales, ou encore centennales.
- ✦ Il peut exister des périodes de retour plus larges encore avec des intensités de crues extrêmement fortes telles que celles connues par Vaison la Romaine ou la crue a été qualifiée comme tricentennale.



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

CE N'EST PAS :

-) Un programme de travaux (Ecrêteurs de Crue, bassins, Digues...)
-) La réponse ultime aux problèmes d'inondations

Un PPR n'empêchera pas les phénomènes naturels de se produire et les zones qui ont été touchées par un phénomène le seront de nouveau inmanquablement dans un délai plus ou moins long!!





METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

C'EST :

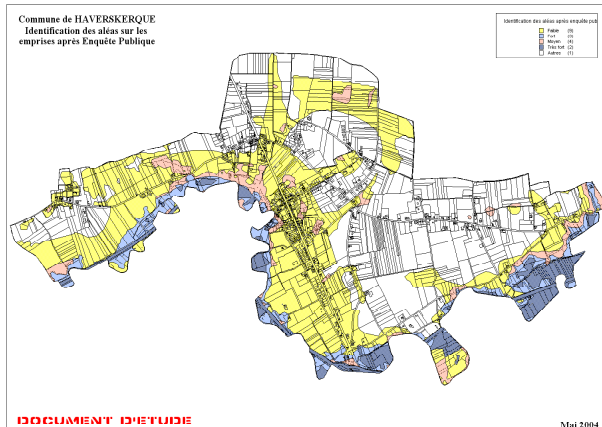
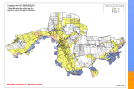
-) Un outil de gestion des risques qui entre dans le cadre de la prévention afin de ne plus commettre les erreurs passées.
-) Un outil d'aide à la décision pour l'aménagement de la commune dans le cadre du développement durable.
-) Un ensemble de documents réglementaires élaboré par les services de la DDE sous l'autorité du préfet.
-) Un document d'urbanisme qui vaut Servitude d'Utilité Publique.
-) L'Annulation de La Modulation de franchise quand le PPR est approuvé.



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Étape 1 : Élaboration du projet Détermination de l'aléa de référence

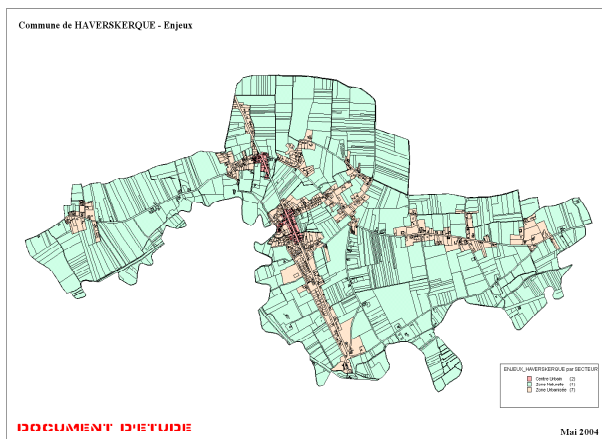
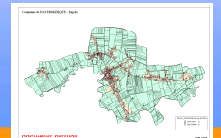
- ✦ Identification de l'aléa historique
Localisation des événements, période de retour, fonctionnement de la rivière.
- ✦ Identification de l'aléa de référence
Aléa centennial (1 chance sur 100 de se réaliser dans l'année)
ou Aléa historique si plus important
Exemple Helpe Mineure ; Débit $Q_{100}=89 \text{ m}^3/\text{s}$ (Décembre 1993 $Q=55 \text{ m}^3/\text{s}$ à la station de Maroilles)
- ✦ Suite aux études menées pour déterminer avec exactitude l'aléa de référence, une carte de l'aléa sera réalisée



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Étape 2 : Élaboration du projet Détermination des enjeux

- ✦ Suite aux études menées pour déterminer avec exactitude les enjeux présents sur le territoire, une carte des enjeux sera réalisée.
- ✦ Cette carte présentera les enjeux actuellement exposés.



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Rappel des objectifs généraux

- ✦ Ne pas exposer de nouveaux biens au danger
- ✦ Réduire la vulnérabilité des biens actuellement exposés
- ✦ Ne pas aggraver les phénomènes

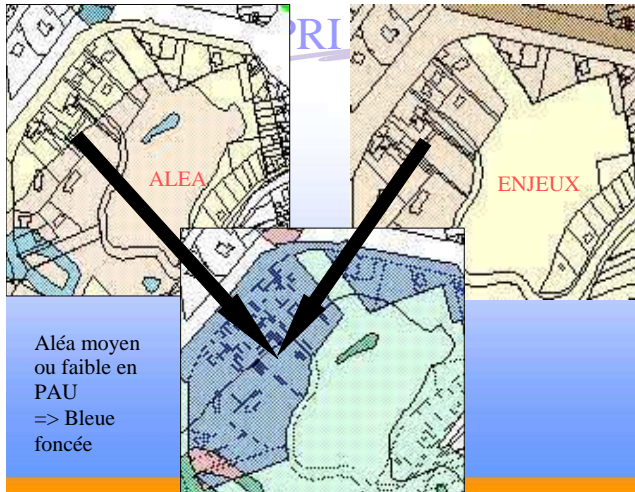
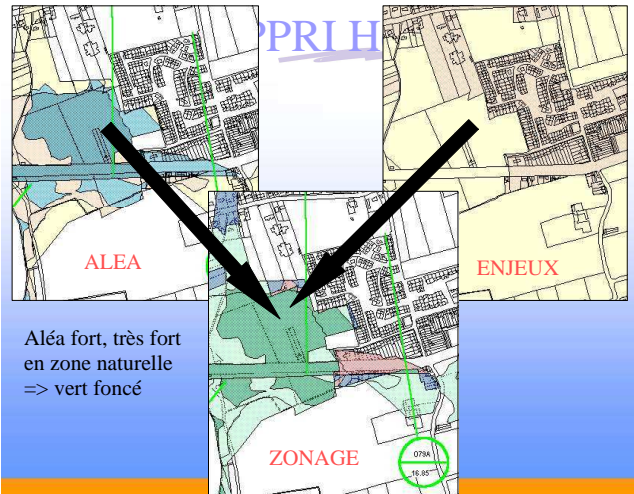




METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Définir des zones par objectifs

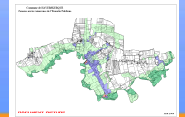
Aléa	Enjeux		
	ZEC	PAU	ZA
Fort, Très Fort	Vert Foncé	Rouge Foncé	Rouge Foncé
Moyen	Vert Clair	Bleu Foncé	Bleu Foncé
Faible	Vert Clair	Bleu Foncé	Bleu Foncé



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Étape 3 : Élaboration du projet Zonage réglementaire

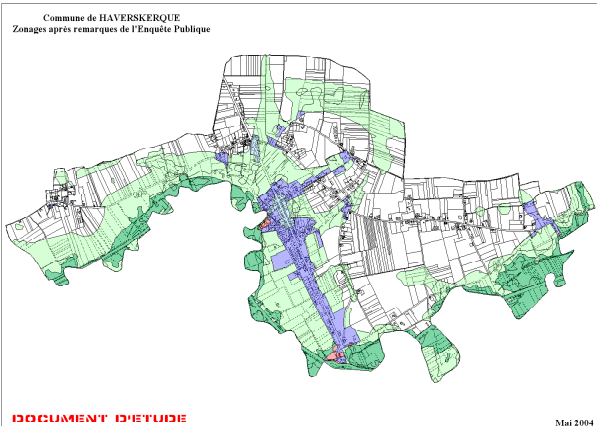
- ✦ Par croisement des cartes d'aléa et d'enjeux, nous obtiendrons un zonage réglementaire.
- ✦ Chaque zone correspondra à un objectif de prévention retranscrit dans le règlement.
- ✦ Ce document sera joint aux documents d'urbanisme et orientera les mesures d'urbanisme.



METHODE GENERALE POUR REALISER UN PPRI

Les Documents du PPR

- Note de présentation
- Carte des Aléas
- Carte des Enjeux
- Carte du Zonage
- Règlement





PPRI Helpe Mineure

Action de concertation #1

- ✓ Historique
- ✓ La gestion des risques en général
- ✓ Méthodologie générale de réalisation des PPR Inondation
- ✓ **Méthode de travail spécifique pour réaliser le PPRI Helpe Mineure**



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le PPR :

Où en est-on?

- ✦ Arrêté de prescription
- ✦ **Élaboration du projet**
- ✦ Consultation et enquête publique
- ✦ Projet éventuellement modifié
- ✦ Arrêté d'approbation
- ✦ Annexion du PPR dans les documents d'urbanisme



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le PPR :
Qui?

- ✦ La DDE missionnée par l'état et aidée par le Comité Technique (Cotec).
- ✦ Vous les membres du Comité de Concertation (CoCon).
- ✦ Les habitants.



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

A quel type de risque êtes vous soumis?

✦ Liste des Arrêtés CAT. NAT.

- Du 11/01/1993 au 13/01/1993
- Le 22/06/1986
- Du 02/06/1992 au 03/06/1992
- Du 19/12/1993 au 02/01/1994
- Du 17/01/1995 au 31/01/1995
- Le 06/06/1998
- Du 25/12/1999 au 29/12/1999
- Le 30/07/2000
- Du 10/11/2000 au 11/11/2000

RISQUE INONDATION DE L'HELPE MINEURE



PPR INONDATION



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les inondations(2)

- ✦ Période de retour des événements de l'Helpe Mineure

-Juillet 1980 : 60 à 70 ans

-Décembre 1993: 15 à 25 ans

➡ *Nécessité d'une modélisation pour définir l'aléa de référence*

- ✦ Inondations par débordement (le Ruissellement n'est pas pris en compte ici)



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les inondations (3)

QUELQUES DONNEES DE 1993

- ✦ Sur les biens :

DECEMBRE 1993

FOURMIES

L'Ecomusée a été inondé et fermé

Résidence les Etangs régulièrement inondée : 20 à 30 cm d'eau





METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les inondations (3) QUELQUES DONNEES DE 1993

Sur les personnes :

A partir de 0.50m d'eau un adulte peut être mis en danger :
Forte difficulté dans les déplacements, disparition totale
du relief, stress, etc.

DECEMBRE 1993

Fourmies : Centre ville touché

JUILLET 1980:

Transfert de personnes âgées depuis l'hospice inondé



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les caractéristiques de l' HELPE MINEURE

- Elle prend sa source à Ohain
- Elle parcourt 51 kilomètres avant de se jeter dans la Sambre;
- Elle présente une pente moyenne de 2,15‰
- Son bassin versant représente 274 km²
- Elle a pour affluents principaux: le Chevreuil, le Moulin;
- Elle possède un bassin versant essentiellement rural



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Périmètre d'étude

Dans ce périmètre d'étude sont étudiés
uniquement les débordements de cours d'eau.

Constitution:

Au total, 12 communes du Nord appartenant à différentes
Communautés de Communes et une de l'Aisne seront
concernées par ce PPRI



Arrondissement d'AVESNES/HELPE

Périmètre d'étude du PPRI de l'Helpe Mineure



Ech: 1/250 000
17/11/2006



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

➔ Intégration des affluents au bassin de risque

13 communes concernées au lieu de 8

Boulogne/Helpe	Grand Fayt	Rocquigny
Cartignies	Maroilles	Trelon
Etroeuingt	Locquignol	Wignehies
Floyon	Ohain	
Fourmies	Petit Fayt	

➔ Reprise du zonage et du règlement



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Aléa Historique Aléa de Référence

Q historique (Décembre
1993) Q = 55 m³/s

Q₁₀₀ = 89 m³/s





METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Périmètre de Concertation

Pour l'AC1:

Pour une implication globale, nous avons conviés toutes les communes du Bassin versant, soit 15 communes pour l'AC1 (Solidarité Amont /Aval)

-Pour le PPRI de l'Helpe Mineure (AC1, AC2, AC3, AC4)

Un aléa est en cours d'identification: pour l'instant on ne considère que 15 communes:

- Les communes ayant un PPRI prescrit;
- Deux communes ayant un PERI approuvé;
- Et les communes traversées par des affluents de l'Helpe Mineure.



Arrondissement d'AVESNES/HELPE

Périmètre de concertation AC1 de l'Helpe Mineure



Ech: 1/250 000
21/11/2006

PDF created with pdfFactory trial version www.pdffactory.com



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Comité Technique

- La Sous-Préfecture de Avesnes sur Helpe
- La Sous-Préfecture de Vervin
- La DDE du Nord (Arrondissement Avesnes et SSRE)
- La DDE de l'Aisne
- La DIREN
- La DDAF
- La MISE
- Le Conseil Supérieur de la Pêche
- Les Voies Navigables de France (VNF) - Subdivision de Maubeuge
- Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- SIDEN-SIAN France
- Eaux et Force



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Comité de Concertation

- les présidents des cinq Communautés de Communes: CC du Guide de Trélon, CC Actions Fourmies et environs, CC Pays d'Avesnes, CC rurale des 2 Helves, CC du Pays de Mormal et de Maroilles; Pays Sambre Avesnois
- les 15 communes du Nord et 1 de l'Aisne (périmètre de concertation);
- les Chambres dont celles de l'Agriculture du Nord, de Commerces et d'Industrie, de la fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique, et des métiers;
- le conseil régional et général;
- le Centre Régional de la Propriété Forestière;
- le Syndicat des Propriétaires Fonciers
- les syndicats dont ceux du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, SIDEN-SIAN, Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien des cours d'eau de l'Avesnois;agence de l'eau Artois-Picardie;
- les associations dont celles de Développement Agricole et Rural de la Thiérache, Syndicales Autorisées du Drainage;
- l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction du Nord;
- le Comité Départemental de Canoë-Kayak;
- Le président de la CLE;
- Sambre Avesnois Environnement;
- Le SDIS.



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Comité de Concertation

Rocquigny appartient à la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre (68 communes), et plus précisément au Canton de La Capelle (16 communes).

- Le président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
- La commune de Rocquigny
- La Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- La CCI de l'Aisne
- Le Conseil régional et général de l'Aisne



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Le Comité de Concertation

Rocquigny appartient à la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre (68 communes), et plus précisément au Canton de La Capelle (16 communes).

- Le président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
- La commune de Rocquigny
- La Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- La CCI de l'Aisne
- Le Conseil régional et général de l'Aisne





METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les modalités de Concertation

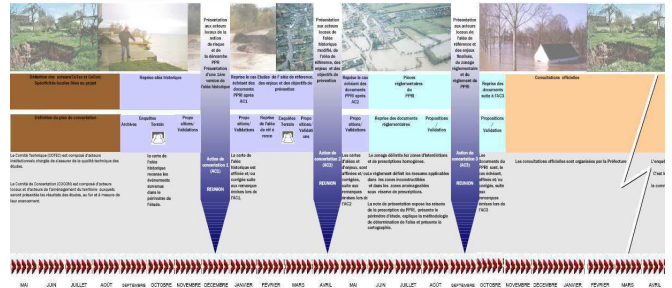
• Les différentes réunions de concertation

Quand? A chaque étape d'étude et après les consultations officielles et l'enquête publique

Objectifs: Tout au long de la procédure d'élaboration, recueillir les remarques et les avis des acteurs locaux puis validation.



PPRI Helpe Mineure



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Les prochaines étapes :

Détermination de l'Aléa historique

- contacter chaque mairie par courrier et téléphone pour pouvoir partager leurs expériences (articles de journaux, photos, etc...);
- parcourir les documents détenus par le SSRE à Lille (presse par exemple);
- observer les photos aériennes de l'Helpe Mineure du 21/12/1993;
- se rendre sur place pour pouvoir observer des informations plus précises (laisses de crues).

-Détermination de l'Aléa de référence (crue centennale)

-Détermination des enjeux.



METHODE DE TRAVAIL POUR LE PPRI HELPE MINEURE

Prochaines actions de concertation :

-) AC 1: Décembre 2006

Présentation de la gestion des risques et de la nouvelle démarche PPR, d'un bref historique du PPRI Helpe Mineure, et des modalités de Concertation

-) AC2: Avril 2007

Présentation de la carte des aléas et des enjeux.

Suite aux remarques, les cartes d'aléas et d'enjeux seront affinées et/ou corrigées.

-) AC 3: Septembre 2007

Présentation du zonage réglementaire et du règlement. Ces documents seront le cas échéant affinés suite aux remarques émises lors de cette réunion.

-) AC 4: Fin 2008

Présentation du document final



PPRI Helpe Mineure

Rappel de nos Obligations (Etat et Collectivités)

Nous détenons une information sur le Risque, nous avons l'obligation:

1. D'informer
2. De la prendre en compte dans l'urbanisme

Prise en compte dans les PLU

Application de l'article R111.2 du code de l'urbanisme
Décret d'Information des Acquéreurs et Locataires



PPRI Helpe Mineure

Pour toute information complémentaire:

Chef de Projet PPR Helpe Mineure : A. DE GEEST(DDE Avesnes)

Chef de Programme PPRN : A. DUBRAY (DDE Lille)

Sites Internet : <http://www.nord.equipement.gouv.fr>

<http://www.prim.net>

